



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

revendications

Question écrite n° 75893

Texte de la question

M. Jean-Claude Bateux attire l'attention de Mme la ministre de la défense et des anciens combattants sur la situation des combattants français qui, en 1956, étaient établis à Chypre en appui des forces aériennes lors de l'intervention franco-anglaise sur le canal de Suez. Aucune reconnaissance des services n'a jusqu'alors été établie pour ces soldats appelés, peu nombreux et qui n'étaient d'ailleurs pas volontaires. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour reconnaître le service rendu à la nation par ces jeunes appelés de 1956.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bateux](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75893

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : défense et anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2453